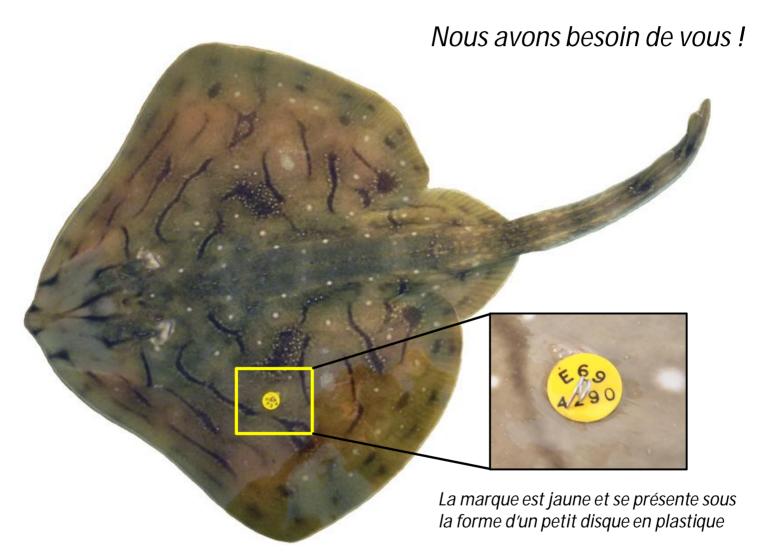


A l'initiative des professionnels (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Poitou-Charentes) une étude scientifique est en cours dans le but d'envisager une possible réouverture de la pêche à terme



Si vous capturez une RAIE BRUNETTE MARQUÉE, notez le numéro de la marque, le point GPS de capture, la date et relâchez le poisson

Appelez le CREAA : 05 46 47 51 93 ou le CRPM : 05 46 67 37 36 transmettez dès que possible les informations recueillies



Contact: Cédric Hennache - 05 46 47 51 93 - creaa@wanadoo.fr